

Strasbourg, le 29 février 2024

La Ville de Strasbourg solidaire des associations locales engagées à l'international

La Ville de Strasbourg soutient les actions de solidarité internationale d'associations strasbourgeoises. Chaque année depuis 2003, un appel à projets est diffusé aux acteurs associatifs locaux, pour encourager des projets portés en dehors de nos frontières.

Depuis sa création, ce dispositif a permis de soutenir près de 270 projets dans une trentaine de pays différents pour un montant total cumulé de plus de 275 000 € au bénéfice d'une cinquantaine d'associations. En 2023, 16 projets ont obtenu l'appui de la Ville de Strasbourg, l'un d'entre eux notamment axé sur un programme d'éducation à l'hygiène pour des jeunes filles de Paksé au Laos, un autre pour la construction et l'équipement d'une bibliothèque dans un village au Maroc, facilitant l'accès à la lecture en milieu rural.

Le fonds de soutien solidarité internationale s'inscrit dans le cadre global de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'ONU en septembre 2015. L'ODD 5¹ « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* » est comme en 2023, la thématique prioritaire pour 2024, en écho aux priorités de la collectivité en matière de droits des femmes et d'égalité de genre et à celles de l'ONU pour qui « *l'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental à la personne, elle est aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable* ».

Le dossier, désormais 100 % numérique, est accessible via le portail des aides : <https://aides.strasbourg.eu/>. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 10 mars 2024.

¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/>

